

QUEL AVENIR POUR LES COMMUNES JURASSIENNES – L'AVIS DU GOUVERNEMENT ?

Géraldine Beuchat (PCSI)

L'Association jurassienne des communes (ACJ) est au bord de l'implosion. La structure ne semble pas être adaptée. Pourtant depuis plusieurs mois -voire années- la sonnette d'alarme a été tirée par les communes qui croulent sous des tâches de plus en plus complexes. Sans compter l'augmentation des charges liées qui ne cessent d'augmenter, ce qui impacte leur autonomie et leur champ d'action.

Il y a 10 ans, une motion PCSI demandait une discussion sur les diverses clés de répartition des charges entre l'Etat et les communes. D'autres interventions ont d'ailleurs suivi.

Les divers articles parus dernièrement suite à la présentation d'un énième rapport devant l'AJC montre qu'aucune mesure d'amélioration n'a été adoptée. Pire, les rapports successifs, hormis de coûter de l'argent aux contribuables, n'ont apporté aucune plus-value.

Un constat amer avec un sentiment insistant que l'Etat ne se préoccupe guère du sort des communes.

Pour assurer une attractivité qu'elle soit sociale, économique, environnementale et un équilibre de notre région, toutes les composantes publiques de notre Etat doivent pouvoir fonctionner de manière efficace. La modernisation audacieuse et ambitieuse des structures de l'Etat est sans conteste l'une des clés. L'initiative du PCSI demandant une réduction drastique du nombre de communes (entre 3 et 6) sous-tend une redéfinition structurelle et institutionnelle du Jura. Cette proposition concrète, crédible et efficace, apparaît comme une réelle opportunité dans le climat actuel détérioré.

La situation ne peut simplement plus durer. Sans quoi le développement du Jura sera fortement péjoré. Les principaux lésés seront bien évidemment les citoyens et les entreprises !

Très soucieux de sortir de ce marasme, nous posons les questions suivantes au Gouvernement:

- 1. Quelles mesures fortes le Gouvernement envisage-t-il pour avancer dans le dossier du partage des tâches état – communes et dans quel délai ?**
- 2. Trouve-t-il le maintien de l'AJC pertinent pour ses relations avec les communes ? Et si non, comment envisage-il à l'avenir le lien entre le canton et les communes ?**
- 3. Quelles sont ses appréciations sur les mesures proposées dans le dernier rapport demandé par l'AJC (collaboration renforcée, programme d'action annuel, refonte totale de la loi sur les communes, etc...) ?**
- 4. Envisage-t-il de mettre en place une politique efficace, audacieuse avec les moyens financiers nécessaires, pour accélérer la réforme institutionnelle et structurelle de l'Etat et des communes, comme le suggère l'initiative PCSI ?**

Géraldine Beuchat (PCSI)

Co-signataires

- Sophie Guenot (PCSI)
- Emilie Moreau (PVL)
- Vincent Eggenschwiler (PCSI)
- Quentin Haas (PCSI)
- Vincent Hennin (PCSI)
- Blaise Schüll (PCSI)
- Alain Beuret (PVL)
- Thomas Schaffter (PCSI)
- Suzanne Maitre-Schindelholz (PCSI)
- Vincent Wermeille (PCSI)

Intervention déposée officiellement le 26 janvier 2022

Documents annexés

- Interpellation - quel avenir pour les communes.pdf

QUEL AVENIR POUR LES COMMUNES JURASSIENNES – L'AVIS DU GOUVERNEMENT ?

L'Association jurassienne des communes (ACJ) est au bord de l'implosion. La structure ne semble pas être adaptée. Pourtant depuis plusieurs mois -voire années- la sonnette d'alarme a été tirée par les communes qui croulent sous des tâches de plus en plus complexes. Sans compter l'augmentation des charges liées qui ne cessent d'augmenter, ce qui impacte leur autonomie et leur champ d'action.

Il y a 10 ans, une motion PCSI demandait une discussion sur les diverses clés de répartition des charges entre l'Etat et les communes. D'autres interventions ont d'ailleurs suivi.

Les divers articles parus dernièrement suite à la présentation d'un énième rapport devant l'AJC montre qu'aucune mesure d'amélioration n'a été adoptée. Pire, les rapports successifs, hormis de coûter de l'argent aux contribuables, n'ont apporté aucune plus-value.

Un constat amer avec un sentiment insistant que l'Etat ne se préoccupe guère du sort des communes.

Pour assurer une attractivité qu'elle soit sociale, économique, environnementale et un équilibre de notre région, toutes les composantes publiques de notre Etat doivent pouvoir fonctionner de manière efficace. La modernisation audacieuse et ambitieuse des structures de l'Etat est sans conteste l'une des clés. L'initiative du PCSI demandant une réduction drastique du nombre de communes (entre 3 et 6) sous-tend une redéfinition structurelle et institutionnelle du Jura. Cette proposition concrète, crédible et efficace, apparaît comme une réelle opportunité dans le climat actuel détérioré.

La situation ne peut simplement plus durer. Sans quoi le développement du Jura sera fortement péjoré. Les principaux lésés seront bien évidemment les citoyens et les entreprises !

Très soucieux de sortir de ce marasme, nous posons les questions suivantes au Gouvernement:

- 1) Quelles mesures fortes le Gouvernement envisage-t-il pour avancer dans le dossier du partage des tâches état – communes et dans quel délai ?**
- 2) Trouve-t-il le maintien de l'AJC pertinent pour ses relations avec les communes ? Et si non, comment envisage-il à l'avenir le lien entre le canton et les communes ?**
- 3) Quelles sont ses appréciations sur les mesures proposées dans le dernier rapport demandé par l'AJC (collaboration renforcée, programme d'action annuel, refonte totale de la loi sur les communes, etc...) ?**
- 4) Envisage-t-il de mettre en place une politique efficace, audacieuse avec les moyens financiers nécessaires, pour accélérer la réforme institutionnelle et structurelle de l'Etat et des communes, comme le suggère l'initiative PCSI ?**

Nous remercions le Gouvernement pour ses réponses.

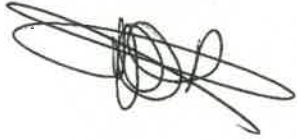
Delémont, le 26 janvier 2022

Pour le Groupe PCSI-Vert'Lib
Géraldine Beuchat



Cosignataires : page annexe

Cosignataires



Emilie Moreau



Alain Beuret



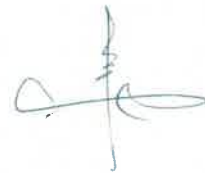
Thomas Schaffter



Blaise Schüll



Suzanne Maître



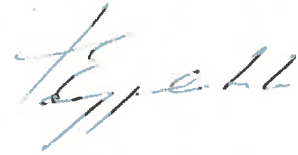
Vincent Hennin



Quentin Haas



Sophie Guenot



Vincent Eggenschwiler



Vicent Wermeille